



PRE : *La position de l'UNSA Police reste inchangée, c'est non.*

Vendredi 6 octobre 2017, une délégation UNSA Police, composée de Thomas Toussaint, délégué national du pôle CRS et de Bruno Cossin, délégué national du pôle Province et Outre-mer, a participé à la commission PRE, sous la présidence de Monsieur Gérard Clerissi, DRCPN.

En préambule, L'UNSA Police a réaffirmé ses positions relatives au dispositif clivant de la PRE. Une déclaration préalable en ce sens a été lue devant l'ensemble des participants et remise au président de séance.

- ➡ En 2017, l'enveloppe PRE représente 24.3 millions d'euros;
- ➡ 90 % des primes ont été distribuées à titre collectif;
- ➡ 10 % à titre individuel.

Lors de cette réunion, les échanges ont mis en évidence le bien-fondé de notre position quant à la suppression de la PRE.

L'administration elle-même reconnaît que des fonctionnaires tout aussi méritants pourraient toucher la PRE, mais qu'elle doit faire des arbitrages faute de budget assez conséquent.

« L'UNSA Police demande que 2017 soit la dernière année d'un dispositif inéquitable et inadapté. »

La délégation UNSA Police

UNSA Police, le langage de vérité !